



Seniors par 4

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- Ce championnat est ouvert aux joueurs **LICENCIÉS à la F.F.B.**, et âgés d' au moins 60 ans au 31 décembre de la saison en cours .
- Chaque équipe est composée de 4, 5, 6 ou 7 joueurs.
- Les équipes de 4, 5 ou 6 joueurs désirant se **COMPLÉTER** à 5, 6 ou 7 joueurs doivent satisfaire à l' article 34 du règlement des **COMPÉTITIONS** (Aucun **COMPLÉMENT** ne sera accepté après le début de la Finale de Comité).
- Tout **REMPLACEMENT** au sein d' uneéquipe doit satisfaire à l' article 35 du règlement des **COMPÉTITIONS** (Aucun **REMPLACEMENT** ne sera accepté après le début de la Finale de Comité).

2. DEROULEMENT DE L' EPREUVE:

L' épreuve est organisée en 3 catégories concourant séparément:
Senior-Excellence, Senior-Honneur, Senior-Promotion

A- SENIOR-EXCELLENCE:

Épreuve de catégorie
2

Équipes d'Indice de Valeur 232 ou 1 joueur de 1ère série

- **FINALE DE COMITE** directe :
- Selon le nombre d' équipes engagées :PATTON SUISSE ou 2 Poules

B- SENIOR-HONNEUR:

Épreuve de catégorie
3

Équipes d'Indice de Valeur 156 ou 1 joueur de 2ème série.

- **POULES ELIMINATOIRES** (poule de 5 ou 6) :
Les équipes d' une poule se rencontrent en 5 matchs de 16 donnes sur deux journées à Orthez : Les 2 premières et les meilleurs troisièmes sont qualifiées pour la F. C.
- ou **FINALE DE COMITE DIRECTE EN PATTON SUISSE** (en semaine) **SUR 2 JOURS:**
(selon le nombre d' équipes engagées et en cas de nombre pair d' équipes)
- **FINALE DE COMITE:**
PATTON SUISSE ou 2 poules suivant le nombre d' engagés.

C- SENIOR-PROMOTION:

Épreuve de catégorie 5

Équipes sans joueur de 1^{ère} ou 2^{ème} séries ou antérieurement classé 1^{ère} série ou 2^{ème} série majeure.

- **POULES ELIMINATOIRES:**
Même organisation que pour le Senior-Honneur, mais avec des lieux sectorisés.
- **FINALE DE COMITE:**
Idem Senior-Honneur